

Sujet : [INTERNET] Réponse contradictoire contribution numéro 33

Date : Fri, 5 Apr 2024 11:17:56 +0200

Pour : ddt-epparnaydun - DDT 18/DIRECTION/MAPJC/AJ <ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je soutiens totalement les arguments développés par l'ASDE en réponse à la contribution 33 qui ressemble plus à une contribution de lobbyiste dévoué au pétitionnaire plutôt qu'à un véritable témoignage.

Je relève notamment que la contribution 33 cite l'Allemagne en exemple.....

Bel exemple en effet qu'un pays qui produit plus de 70% de son électricité à l'aide d'énergies fossiles (pétrole,gaz,charbon,lignite) dont une partie significative est importée de Russie et belle promesse d'avenir pour nos enfants !

Cette contribution méconnaît la nature en affirmant qu'une installation photovoltaïque est facilement dissimulée par une haie.....,certes mais à la seule condition que cette haie constitue la végétation d'origine parce que celles qui sont plantées par l'homme mettent énormément de temps à pousser quand elles poussent! Pour cela il suffit de se référer à l'interview récente de Lucie diffusée sur FR3 centre et aux interviews récentes de CAPPE sur les radios.

Affirmer en forme de conclusion que le dossier Dun/Parnay est «solide et bien construit » est une aberration tant il fait l'objet de critiques justifiées et crédibles,il reste juste profitable à quelques propriétaires étrangers à la commune ainsi qu'au pétitionnaire.

Nous ne sommes pas des « anti tout »,nous souhaitons simplement un développement concerté et harmonieux des énergies renouvelables.

Jean-François VERDON